

Hôtel du Parlement  
2, rue de l'Hôpital  
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 72 23  
f +41 32 420 72 21  
parlement@jura.ch

Delémont, le 4 mai 2020

## Communiqué du Bureau du Parlement

### Session du Parlement les 27 et 28 mai 2020 à Courroux

Après avoir dû renoncer à siéger les 25 mars et 29 avril 2020 pour des raisons sanitaires, le Parlement jurassien retournera en session sur deux jours les 27 et 28 mai prochains. Cette séance sera exceptionnellement délocalisée à la halle de gymnastique du complexe scolaire Général-Guisan à Courroux, gracieusement mis à disposition par les autorités communales. L'espace sera spécialement aménagé pour permettre le respect des mesures d'hygiène et de conduite préconisées par l'OFSP.

Cette configuration spéciale aura pour conséquence que le public ne sera pas admis lors de cette session. Toutefois, pour respecter le principe constitutionnel de publicité des débats du Parlement, les séances seront retransmises intégralement en direct en vidéo sur internet. Par ailleurs les représentants des médias, sur inscription préalable, pourront disposer de place pour de leur permettre de suivre les débats. Par ailleurs, les députés ne pourront pas voter électroniquement et il n'y aura donc pas d'enregistrement et de publication des votes personnels.

Réuni le 30 avril, le Bureau du Parlement a adopté l'ordre du jour de cette session qui verra la première partie de la séance consacrée à des débats en lien avec la pandémie de COVID-19, sa gestion et ses suites. Pas moins de 5 interventions déclarées urgentes et 7 interpellations en lien avec ce sujet, déposées le 29 avril, seront ainsi traitées après l'examen d'un rapport du Gouvernement et une discussion sur la situation sanitaire et les mesures prises.

L'ordre du jour de la session comportera 68 points, dont l'élection d'un nouveau procureur et plusieurs arrêtés de crédit et textes législatifs, et nécessitera deux jours complets de session.

---

Personnes de contact :

Eric Dobler, président du Parlement, au 032 420 72 20

Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement, au 032 420 72 22 ou 079 562 60 85